

A photograph of a hand reaching out to touch a white door handle. The door has a classic panel design. The text is overlaid on the image.

**RAPPORT
ANNUEL
2018-2019**

Société
Alzheimer

CENTRE - DU - QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour..... 4

Procès- verbal..... 5

Mot du président..... 10

Mot du directeur général..... 12

Portrait de la Société, mission, conseil d'administration, équipes 14

Rapport d'activités 2018-2019 15

La Maison Myosotis 19

Activités de financement et communications..... 22

États financiers au 31 mars 2019 ANNEXE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER CENTRE-DU-QUÉBEC

Le mardi 11 juin 2019 – 19 h 30

Centre Frederick- George Heriot, 75, rue St-Georges, Drummondville

ORDRE DU JOUR

- 01** Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue du président
- 02** Vérification des présences et du quorum
- 03** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 04** Adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 juin 2018
- 05** Rapport annuel des activités corporatives (2018-2019)
- 06** Présentation et adoption du rapport financier audité (2018-2019)
- 07** Sanction des nouveaux règlements généraux
- 08** Ratification des actes posés par le conseil d'administration (2018-2019)
- 09** Nomination de l'auditeur pour l'exercice 2019-2020
- 10** Présentation des priorités 2019-2020
- 11** Période de questions en provenance de l'assemblée
- 12** Élection des administrateurs de la corporation pour 2019-2020
 - Nomination d'un président d'élection
 - Nomination d'un scrutateur
 - Élections des administrateurs
- 13** Présentation des administrateurs
- 14** Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA SOCIETE ALZHEIMER CENTRE-DU-QUEBEC

Tenue le mardi 12 juin 2018 - 19 h 30

Centre Frederick- George Heriot, 75, rue St-Georges, Drummondville

Membres présents

- Monsieur Jean-Denis Allaire, président (Secteur Nicolet Yamaska-Bécancour)
- Monsieur Michel Doyon, vice-président (Secteur Drummond)
- Madame Marie-Josée Letarte, secrétaire-trésorière (Secteur Drummond)
- Monsieur Jean R. Prince, administrateur (Secteur Drummond)
- Monsieur Roger Hamel, administrateur (Secteur Drummond)
- Monsieur Clément Bourgeois, administrateur (Secteur Drummond)
- Monsieur Michel Viens, directeur général
- Madame Danielle Doyle, adjointe aux opérations et de soutien à l'autonomie
- Madame Hélène Martel
- Madame Chantal Demers, coordonnatrice en soins infirmiers

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président

Monsieur Jean-Denis Allaire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Vérification des présences et du quorum

Monsieur Allaire mentionne que la rencontre a été dûment convoquée par une annonce parue dans les hebdomadaires régionaux au moins dix jours à l'avance. Il constate aussi que le quorum est respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par Monsieur Allaire, sur une proposition de Monsieur Roger Hamel, appuyée de Monsieur Michel Doyon il est résolu :

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A.G.A.2018/03

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2017

Le président suggère de faire un résumé verbal du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017. Monsieur Clément Bourgeois, appuyé de Monsieur Michel Doyon propose d'accepter la suggestion du président.

Par la suite, sur une proposition de Monsieur Jean R. Prince, appuyée de Madame Marie-Josée Letarte, il est résolu :

d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A.G.A.2018/04

5. Rapport annuel des activités 2017-2018

Mot du président

Monsieur Jean-Denis Allaire fait la lecture du mot du président inclus au rapport d'activités et rapport financier 2017-2018.

Ce dernier fait part d'une évolution très positive, tant au niveau des services offerts et du nombre de personnes rejointes qu'au niveau du fonctionnement. Il constate que le directeur général ainsi que tous les employés ont mis l'épaule à la roue pour atteindre de tels résultats.

Il mentionne que le conseil d'administration a pris plusieurs décisions structurantes au cours de l'année dont entre autres, l'adoption d'un nouvel organigramme, la réalisation de travaux à la Maison Myosotis et une augmentation salariale significative aux préposés, cuisinières, personnes à l'entretien et accompagnatrices à domicile.

Enfin le CA retient formellement cinq éléments découlant des échanges tenus lors d'un exercice de réflexion stratégique tenue réalisée en février dernier, auquel ont participé quinze proches aidants, représentants du CIUSSS-MCQ, employés, gestionnaires et administrateurs de la Société. Les cinq éléments qui seront désormais considérés dans la réflexion et les décisions de la Société se résument comme suit :

1. Exercer des choix éclairés parmi les services pour lesquels la Société se démarque pour mieux répondre à la demande dans les 5 MRC ;
2. Prendre des mesures concrètes auprès des partenaires et de la population pour faire connaître l'existence de la Société, son expertise et ses services ;
3. Préserver et promouvoir les forces actuelles de la Société que sont, en autres, la qualité, l'expertise et l'humanisme de son personnel ;
4. Faire davantage connaître la maladie d'Alzheimer et accroître l'accès à nos services ;
5. Accroître les entrées annuelles de fonds en misant sur une diversification des sources de financement.

Il termine en remerciant tous les employés de la Société, les bénévoles, les proches aidants, les donateurs ainsi que les partenaires. Il remercie de plus, les membres du conseil d'administration pour leur engagement pour la Société.

Mot du directeur général

Monsieur Michel Viens exprime sa satisfaction suite à cette deuxième année à la direction de la Société. Il mentionne que de pair avec le conseil d'administration ils ont pu redonner un élan concret à son développement. Cette deuxième année aura donc permis la consolidation des nombreux changements apportés à l'administration générale de la Société.

Il souligne que les statistiques et les chiffres ne mentent pas et que nous pouvons observer une progression concrète tant dans l'utilisation de nos services que dans notre culture organisationnelle.

Les secteurs de l'accompagnement à domicile, de l'hébergement et du soutien aux proches aidants ont connu une progression constante. Les résultats financiers démontrent pour leur part une bonne maîtrise de notre évolution financière. L'équipe de l'hébergement est beaucoup plus stable et l'ambiance de travail s'est transformée en facteur de qualité.

Évidemment, c'est avec les gestes posés en direction générale et les décisions, parfois audacieuses, prises par notre conseil d'administration que tout cela est devenu possible. Il mentionne qu'il n'y a pas de structure organisationnelle efficiente possible sans une culture organisationnelle solide, organisée et comprise de tous. Il mentionne de plus, que le succès d'une organisation s'avère directement lié à un effort d'équipe.

Monsieur Viens se dit très fier de l'évolution vécue en cette année financière 2017-2018. Il tient à remercier tous les membres du conseil d'administration de la confiance et de l'appui apporté durant cette dernière année. Il remercie de plus toutes ses collaboratrices et collègues pour leur connivence.

Rapport d'activités 2017-2018

Madame Danielle Doyle est invitée à transmettre les grandes lignes du rapport d'activités 2017-2018.

Des informations et des statistiques y sont inscrites concernant les divers services offerts par la Société :

Au niveau de l'information, de la formation et du soutien psycho-social, nos deux conseillères ont rejoint 2 820 personnes.

Le service d'accompagnement à domicile a pour sa part desservi 58 personnes pour un total de 11 423 heures.

La Maison Myosotis a accueilli 16 personnes au cours de l'année et le lit de répit a été utilisé à 63 % soit durant 230 jours. Une information particulière a été apportée au volet animation de la Maison car nous tenions à mentionner qu'en plus de notre animatrice, 14 bénévoles sont venus bonifier ce volet. Peu de lieu accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer peuvent se vanter d'offrir une telle animation et nous en sommes très fiers.

Le Centre de jour de la Société a accueilli 37 personnes durant 980 heures

Les activités publiques ont pour leur part rejoint 400 personnes lors de la Marche pour l'Alzheimer et 430 lors d'une conférence gratuite ouverte au grand public.

En résumé, en 2017-2018, 3 328 personnes ont été rejointes par nos services ou nos activités.

6. Présentation et adoption du rapport financier audité 2017-2018

Le président demande à monsieur Michel Viens de faire un résumé du rapport financier 2017-2018 pour le bénéfice des personnes qui n'étaient pas présentes lors de la présentation par la Firme FBL de Drummondville.

Sur une proposition de monsieur Roger Hamel, appuyée de monsieur Clément Bourgeois, il est résolu :

d'adopter le rapport financier 2017-2018 audité tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
A.G.A.2018/06

7. Ratification des actes posés par le conseil d'administration (2017-2018)

Sur une proposition de monsieur Jean R. Prince, appuyée de monsieur Clément Bourgeois, il est résolu :

de ratifier les actes posés par le conseil d'administration durant l'exercice 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
A.G.A.2018/07

8. Nomination de l'auditeur indépendant pour 2018-2019

Le conseil d'administration recommande de retenir les services de la Firme FBL de Drummondville pour les trois (3) prochaines années avec une proposition au niveau des coûts qui se lit comme suit : 2018-2019 : 5 700 \$, 2019-2020 : 6 000 \$ et 2020-2021 : 6 300 \$.

Sur une proposition de monsieur Roger Hamel, appuyée de Monsieur Jean R. Prince, il est résolu :
de signer une entente avec la Firme FBL de Drummondville comme auditeur indépendant pour les exercices financiers 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Les coûts de ces audits seront de 5 700. \$ en 2019, 6 000 \$ en 2020 et de 6 300 \$ en 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
A.G.A.2018/08

9. Présentation des priorités 2018-2019

Le Conseil d'administration remet aux membres les informations reliées aux priorités pour 2018-2019.

Ces dernières se résument comme suit :

1. Maintenir et consolider les services de soutien à domicile.
 2. Améliorer la performance tous azimuts de notre fonction hébergement.
 3. Développer et consolider notre capacité à générer des revenus corporatifs ainsi que la notoriété de la Société.
 4. Consolider les processus administratifs de la Société, maintenir un climat organisationnel propice à une entreprise de services aux personnes et développer une vision d'avenir.
-

10. Période de questions en provenance de l'assemblée

Plusieurs règlements généraux exigent des ajustements. Il est suggéré de revoir, durant l'exercice financier 2018-2019, les règlements généraux et de fixer la durée du mandat des administrateurs à deux ans, en alternance.

11. Élection des administrateurs

Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur :

Sur une proposition de monsieur Roger Hamel, appuyée de monsieur Michel Doyon, il est résolu :
de nommer respectivement monsieur Michel Viens et madame Danielle Doyle aux postes ci-haut nommés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
A.G.A.2018/11

Présentation des candidates et candidats :

Madame Marie-Josée Letarte
Madame Hélène Martel (nouvelle membre)
Madame Annie Belcourt
Monsieur Michel Doyon
Monsieur Jean-Denis Allaire
Monsieur Clément Bourgeois
Monsieur Roger Hamel
Monsieur Jean R. Prince

Le président d'élection constate que 8 personnes sollicitent un mandat d'administrateur alors que neuf postes sont disponibles. Après avoir vérifié avec chaque personne leur intérêt, il déclare les 8 personnes candidates élues par acclamation. Un (1) poste demeurera vacant pour l'instant.

12. Présentation des administrateurs

Ainsi, la liste des administrateurs de la Société Alzheimer Centre-du-Québec demeure inchangée avec l'ajout de madame Hélène Martel.

13. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de monsieur Jean R. Prince, appuyée par monsieur Clément Bourgeois, il est résolu :

de lever l'assemblée générale annuelle 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
A.G.A.2018/12

Jean-Denis Allaire, président
Marie-Josée Letarte, secrétaire-trésorière

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) et la direction générale sont heureux de vous présenter le rapport d'activités et les états financiers de la Société Alzheimer Centre-du-Québec (Société), couvrant la période allant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Alors que le directeur général s'est assuré de poser les gestes nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation ainsi qu'à la qualité et à la continuité des services offerts, le conseil a pris plusieurs décisions d'importance, dont quatre méritent d'être soulignées.

D'abord, en avril 2018, il y a eu création d'un comité de travail ayant le mandat de dégager une vision cohérente et pragmatique des services de la Société et de leur financement à compter de 2019-2020. Un an plus tard, soit en mars 2019, le CA prenait connaissance de l'analyse du comité et adoptait ses recommandations.

Il s'agit là d'une étape cruciale pour l'avenir de la Société. En effet, nous disposons désormais d'une vision claire du chemin à parcourir afin de rendre accessible, à court et à moyen terme, une offre adéquate de services d'information, de soutien, d'accompagnement ou d'hébergement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leurs proches, résidant dans l'une ou l'autre des cinq Municipalités régionales de comté (MRC) du Centre-du-Québec. Dans son mot d'ouverture, le directeur général élabore davantage sur les travaux réalisés et sur certaines dimensions de cette vision.

Seconde décision d'importance, dans la foulée de ces travaux et en suivi de la réflexion stratégique conduite en février 2018, le CA a créé un poste d'agente de développement et de communication. De la sorte, nous espérons, d'une part, mieux faire connaître la Société, son expertise et les services qu'elle offre et, d'autre part, sensibiliser davantage la population à la maladie d'Alzheimer, à l'isolement vécu par les personnes atteintes et par leurs proches et aux services qui leur sont disponibles.

Aussi, le conseil d'administration a adopté une Politique pour la prévention du harcèlement au travail. Voici un autre geste qui témoigne bien de notre souci véritable de créer au sein de notre Société, et en dépit des ressources limitées dont elle dispose, un milieu sain, sécuritaire et stimulant pour toutes les personnes qui y œuvrent.

Enfin, le conseil d'administration a lancé les travaux visant une modernisation et une refonte complète de ses Règlements généraux, notamment pour favoriser un membership plus important et plus actif. C'est d'ailleurs pourquoi l'assemblée générale des membres du 11 juin 2019 est appelée à approuver ces nouveaux règlements.

Bien entendu, en plus de ces quatre sujets, le conseil d'administration a pris en 2018-2019 plusieurs autres décisions ayant trait :

- À l'adoption des priorités annuelles de la Société;
- À l'approbation et au suivi du projet d'améliorations locatives à la Maison Myosotis, lequel a bénéficié d'un support apprécié de 7 000 \$ de la part de la Caisse Desjardins de Drummondville;

- À l'adoption du budget annuel de l'organisme, à son suivi périodique et à l'adoption des états financiers de l'année précédente;
- Au choix d'un auditeur indépendant, la Firme FBL, pour les années 2018-19 à 2020-21;
- À l'adoption de la grille tarifaire des services de la Société et de la rémunération de son personnel;
- À la conversion d'un lit de répit de la Maison Myosotis en lit additionnel d'hébergement;
- À l'adoption des objectifs annuels du directeur général et à son évaluation effectuée par un comité du CA;
- Aux demandes de soutien financier adressées au CIUSSS-MCQ;
- Aux projets soumis à l'Appui Centre-du-Québec;
- À la demande de reconnaissance de la Société par la Ville de Drummondville, à titre d'organisme communautaire, qui d'ailleurs a été acceptée.

Par ailleurs, l'année 2018-2019 a vu le départ de deux membres du conseil d'administration. D'une part, madame Marie-Josée Letarte a dû se résoudre à remettre sa démission en août 2018 pour raisons de santé. Le conseil tient à la remercier très sincèrement pour son engagement de qualité pendant ces quatre années où elle a œuvré avec nous. D'autre part, la Société a aussi vécu avec peine le départ de monsieur Clément Bourgeois, porté disparu à Cuba en février 2019. Ces circonstances tragiques ajoutent à l'estime déjà très grande des membres du conseil d'administration à l'endroit de monsieur Bourgeois, qui siégeait depuis 2016.

En terminant, les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour témoigner notre vive reconnaissance et notre appréciation :

- au directeur général, monsieur Michel Viens, ainsi qu'aux adjointes, coordonnatrices, employées et bénévoles de la Société Alzheimer Centre-du-Québec qui, avec cœur et compétence, aident quotidiennement tant de personnes de notre région et justifient l'excellente réputation dont notre organisme bénéficie;
- aux proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer qui nous font confiance en ayant recours à nos services et en témoignant positivement de notre action;
- aux nombreuses personnes et entreprises qui, en 2018-2019, ont versé à la Société quelque 54 000 \$ en dons de toutes sortes : que ce soit à titre de «Gardiens de la mémoire», à l'occasion de la Marche pour l'Alzheimer, sous forme de dons in memoriam. D'autres ont versé le fruit d'activités qu'elles ont personnellement organisées, comme le spectacle «Ma vie en gros» de monsieur Jacques Charpentier, les Voltigeurs de Drummondville pour la mise aux enchères d'un casque spécial de gardien de but ou le «Zumbathon» de madame Daneau;
- Aux indispensables partenaires de la Société que sont la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, le CIUSSS-MCQ, l'APPUI Centre-du-Québec, et la FADOQ Centre-du-Québec.

Enfin, je tiens à remercier personnellement les membres du conseil d'administration qui ne ménagent pas leurs efforts bénévoles pour l'avancement de notre organisme et pour son apport à la communauté centricoise. C'est une joie de faire équipe avec vous!



Jean-Denis Allaire
Président

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame, monsieur,

Cette année 2018-2019 est une année charnière dans l'histoire de la Société Alzheimer Centre-du-Québec. Un comité de réflexion avait été formé en avril 2018, pour présenter une vision cohérente et pragmatique du financement des services de la Société à prioriser, à plafonner, à réduire ou à mettre en attente à compter de 2019-2020. Je remercie donc les membres de ce comité qui ont remis leur rapport au conseil d'administration le 5 mars 2019 : monsieur Jean-Denis Allaire, monsieur Michel Doyon, monsieur Roger Hamel, madame Danielle Doyle. Je faisais évidemment parti de ce comité et je suis très fier du résultat. En somme, nous avons pu présenter à notre mandant principal (CIUSSS-MCQ) un véritable portrait de notre situation financière pour nous acquitter de notre mandat régional. Il résulte très nettement de cet exercice de réflexion que notre région s'avère désavantagée par rapport aux régions comparables qui sont : Chaudière-Appalaches, Estrie et Saguenay-Lac-St-Jean. Conséquemment, il nous est impossible d'offrir les mêmes services-conseils qui sont offerts dans ces régions. Notre démonstration est sans équivoque et situe le manque à gagner à tout près de 300 000 \$ annuellement. La population centricoise, sans que cela ait été souhaité, se retrouve défavorisée par rapport à ces régions en matière de service dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Notre mission d'hébergement, quant à elle, a été depuis quelques années stabilisée et nous croyons que son financement s'avère suffisant pour nous acquitter correctement de notre mandat à cet égard. C'est vraiment au niveau des services-conseils à la communauté que le bât blesse dans notre région.

Cette prise de conscience partagée socialement par notre conseil d'administration s'avère pour moi le moment fort de notre année 2018-2019. C'est cette conscience organisationnelle qui permettra à notre mission d'ajuster ces prétentions dans notre région. Les besoins en région sont énormes et nous pouvons faire davantage, donner plus de services et servir mieux notre communauté. Pour ce faire, il faut en avoir les moyens et surtout recevoir les mêmes fonds publics que nos régions semblables. Notre conseil d'administration a résolument choisi de développer en région les services-conseils à la communauté et ce choix ne prendra vraiment son envol qu'avec l'ajout de crédits corrigeant ce déséquilibre régional.

Durant cette année, nous avons reçu un ajustement de crédits au PSOC qui nous aura permis l'embauche en décembre dernier d'une nouvelle ressource en développement et communication. C'était une décision courageuse du conseil d'administration qui portera fruit pour toutes les années à venir. Ce simple ajout en ressource humaine nous fera mieux connaître et performer dans la région.

Au niveau de notre année financière, nous avons encore une fois démontré un bon contrôle de nos dépenses et les résultats le démontrent facilement. Nous avons continué à améliorer progressivement les conditions de salaire de nos employés et comptons continuer selon cette orientation partagée par notre conseil d'administration.

Il faut aussi souligner au passage que nous avons contenu nos projets d'amélioration locative à l'intérieur de notre année financière sans puiser dans notre surplus accumulé. Sur trois projets évalués à 35 000 \$, nous

avons réduits les dépenses à moins de 25 000 \$ par une implication bénévole soutenue de monsieur Roger Hamel agissant comme maître d'œuvre du projet. Soulignons aussi l'importante implication bénévole lors de la démolition de madame Hélène Martel et de madame Josay Lapointe. Je remercie aussi les employées qui ont su adapter le milieu de vie durant ce grand dérangement d'une fin de semaine complète.

Notre résultat financier démontre cette année un surplus important principalement caractérisé par un contrôle rigoureux des dépenses incluant la masse salariale. Une importante augmentation de notre subvention PSOC reçue du CIUSSS-MCQ et finalement de notre fonction hébergement qui devait être ajustée au marché actuel. Le conseil d'administration saura dans les exercices à venir à utiliser cette marge de manœuvre additionnelle afin de consolider notre action dans la région.

Durant cet exercice, nous avons assisté au départ de madame Louise Henri qui a donné de belles années de travail à la Société Alzheimer Centre-du-Québec. Nous la remercions grandement de son implication soutenue durant les sept années de son passage parmi nous.

Enfin, vous constaterez à la lecture du rapport des activités 2018-2019 que nous avons maintenu une bonne cadence dans la livraison de nos services.

Je veux enfin remercier le conseil d'administration pour la confiance témoignée et notre président monsieur Jean-Denis Allaire pour son appui inconditionnel à la cause de la Société Alzheimer Centre-du-Québec.

Merci!



Michel Viens,
directeur général,
Société Alzheimer Centre-du-Québec

PORTRAIT DE LA SOCIÉTÉ

Depuis 1995, la Société Alzheimer Centre-du-Québec vient en aide aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à leur proche aidant et à leur famille.

La Société Alzheimer Centre-du-Québec est un organisme sans but lucratif qui dessert les territoires MRC de la région du Centre-du-Québec. Son siège social se situe à Drummondville auquel se joint un point de service à Victoriaville.

La Société Alzheimer Centre-du-Québec est affiliée à la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer, qui elle-même est affiliée à la Société Alzheimer du Canada.

MISSION

- Organiser, promouvoir et offrir des services et des ressources pour aider et soutenir les personnes atteintes et leur famille;
- Informer et sensibiliser la population à la maladie d'Alzheimer et aux services offerts par la Société au Centre-du-Québec;
- Encourager et soutenir la recherche médicale et psychosociale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif

Jean-Denis Allaire, président, représentant du secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska

Michel Doyon, vice-président, représentant du secteur Drummondville

Roger Hamel, secrétaire trésorier, représentant du secteur Drummondville

Administratrices et administrateurs

Hélène Martel, représentante du secteur Drummondville

M^e Jean R. Prince, représentant du secteur Drummondville

Annie Belcourt, représentante du secteur Arthabaska-Érable

Marie-Josée Letarte, représentante du secteur Drummondville (retraitée)

Clément Bourgeois, représentant du secteur Drummondville (retraité)

ÉQUIPE DE DIRECTION

Michel Viens, directeur général

Hélène Thériault, agente de développement – communication

Céline Beaudette, adjointe administrative

Danielle Doyle, adjointe aux opérations et soutien à l'autonomie

Chantal Demers, coordonnatrice aux soins infirmiers

Louise Henri, remplacée par Johanne Allard,

coordonnatrice à l'hébergement et de l'accompagnement à domicile

L'ÉQUIPE

L'équipe complète est composée d'une cinquantaine de personnes qui agissent comme conseillères aux proches-aidants, accompagnatrices à domicile, préposées aux bénéficiaires, animatrices, infirmières, cuisinières et entretien ménager.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

Vous observerez tout au long du rapport, que certaines statistiques sont beaucoup moins élevées à Victoriaville. Ceci s'explique par le fait que suite au départ de la conseillère, nous avons eu une rupture de services durant 12 semaines. Heureusement, cette situation s'est présentée durant l'été, période plutôt tranquille pour nos animations. Il n'y a toutefois pas eu de programmation d'activités automne/hiver pour les groupes. Les services de soutien individuels ont pour leur part été couverts en grande partie.

La Société Alzheimer Centre-du-Québec offre une panoplie de services tant au grand public, aux proches aidants qu'aux personnes atteintes de la maladie.

Information et formation

Par le biais de conférences et de kiosques d'information nous visons à sensibiliser la population en générale à la maladie d'Alzheimer. En fonction de notre disponibilité, nous souhaitons rejoindre le plus grand nombre possible de personnes afin de les informer des services auxquels ils ont droit, si un jour la maladie frappe à leur porte.

Le tableau suivant vous indique le nombre de personnes rejointes par le biais de ces services :

	Conférences	Animations / Kiosques d'information	Formations	Références de Professionnels	Total
Drummondville	204	81	39 10 activités	72	396
Victoriaville	47	240	--	24	311
	251	321	39	96	707

Les conférences et soirées informatives ont été données à des organismes communautaires, des résidences et au CHSLD. Elles ont rejoint des aidants, des aidés ainsi que les membres des organismes qui ont demandé ce service.

De plus, à Drummondville, une activité de type conférence a été présentée en partenariat avec l'APPAD, la Société Parkinson Centre-du-Québec ainsi que le Centre d'action bénévole de Drummondville.

En ce qui concerne les Salons, des milliers de personnes y ont circulées toutefois, nous avons retenu un nombre approximatif de personnes ayant fait un arrêt au kiosque de la Société d'Alzheimer pour recevoir de l'information.

Nous avons donné moins de formations à l'externe car au cours de l'année, la Fédération québécoise Alzheimer et l'APPUI Nationale ont mis fin à l'entente qui permettait de présenter des formations à coûts réduits aux organismes membres de l'APPUI. Nos formations ont été données au personnel de la Maison Myosotis, à nos accompagnatrices à domicile et au personnel de résidences privées.

Cette année nous avons porté une attention particulière à savoir d'où provenait l'information sur l'offre de nos services, à notre clientèle (référence).

	Drummondville	Victoriaville
Publicité (Journaux, dépliants, bulletins paroissiaux, internet)	68 %	25 %
Partenaires (APPAD, APAÉ, résidences...)	10 %	12 %
Professionnels (Médecins, TS, CLSC, GMF...)	8 %	33 %
Autres (Trois-Rivières, Fortierville, connaissances,...)	14 %	30 %

La publicité demeure encore un moyen important à retenir pour rejoindre notre clientèle. La publicité dans les journaux étant de plus en plus coûteuse, d'autres moyens sont utilisés comme nos dépliants, les bulletins paroissiaux et internet.

Principalement à Victoriaville, les professionnels nous réfèrent de plus en plus de clients, particulièrement les travailleuses sociales du CLSC ou des GMF.

Il est à noter que le bureau de service de Victoriaville a un mandat d'information reconnu par le projet subventionné par l'Appui Centre-du Québec ce qui n'est pas le cas pour le bureau de Drummondville. À ce point de service nous avons développé davantage le volet formation ce qui explique les données très différentes à ces deux points de service.

Plus de 707 personnes ont reçu de l'information ou de la formation sur la maladie d'Alzheimer par le biais des services de la Société. Nous tenons à remercier tous les organismes qui nous reçoivent et nous soutiennent dans l'atteinte de notre objectif.

Soutien psycho-social

Afin d'apporter un soutien de qualité aux proches aidants et aux familles, la Société offre divers services. Que ce soit de façon individuelle, familiale ou en groupe, il s'agit d'un soutien psycho social très apprécié. Les conseillères sont là pour écouter, conseiller et accompagner les proches aidants dans leur cheminement.

La plupart du temps, le tout commence par un appel à l'aide d'un proche aidant. Une fois l'écoute, les conseils et l'information donnée, une rencontre individuelle ou familiale peut suivre. Puis, d'autres services sont offerts tel que les activités de groupe. Selon les besoins du proche aidant, il ou elle peut s'inscrire à des café-rencontres, des rencontres d'entraide, des séances d'information ou des conférences.

Il faut beaucoup de courage pour arriver à subvenir aux besoins d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et la forte réponse à notre offre de services nous indique qu'ils sont bien adaptés aux besoins des proches aidants.

Une partie des frais encourus au volet information et au volet psycho social est subventionnée par le programme Appui Centre-du-Québec. Il s'agit du salaire des conseillères couvrant trois jours par semaine pour chacune d'elle et d'une partie des dépenses reliées au fonctionnement des bureaux.

Le tableau suivant vous indique que 1 366 proches aidants ont utilisé nos services au cours de l'année :

	Groupes d'entraide + café rencontre	Rencontres individuelles et familiales	Écoute téléphonique	Total
Drummondville	211	351	165	727
Victoriaville	345	103	191	639
Total	556	454	356	1 366

Notes :

Le départ de la conseillère de Victoriaville au mois de mai 2018, explique la baisse de présences aux activités de groupes car nous n'avons pas été en mesure de présenter une programmation automne/hiver. Les autres services ont été plus soutenus mais démontrent aussi une baisse.

Encore une fois cette année, nous observons qu'une majorité de femmes (71 %) utilisent nos services de soutien psycho-social et que le groupe d'âge se situe principalement entre 55 et 74 ans.

À Drummondville l'activité s'adressant uniquement aux hommes, sous forme de groupe d'entraide, s'est répétée cette année et l'expérience fut encore une fois très positive. (Moyenne de présences de 12 participants/séance durant 8 séances). Nous observons une dynamique différente au sein de ce groupe puisqu'il est très motivant de voir comme ils s'échangent des solutions aux problèmes rencontrés dans leur quotidien, avec leur conjointe atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Accompagnement à domicile

Le volet d'accompagnement à domicile regroupe des femmes et des hommes qui se rendent accompagner des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer lorsque les proches aidants ont besoin d'un temps de répit. Ce service est offert selon le nombre d'heures allouées par le CIUSSS, du lundi au vendredi, sur des périodes de 3 à 6 h.

Les accompagnateurs/accompagnatrices peuvent visiter plus d'une personne par semaine.

	N ^{bre} de personnes recrutées/formées	N ^{bre} total Accompagnateurs/accompagnatrices	N ^{bre} de personnes desservies	N ^{bre} total d'heures de services
Drummondville	8/6	23	Public : 39 Privée : 1	Public : 10 254 Privée : 8 10 262
Arthabaska-Erable	0	5	Public : 7 Privées : 3	Public : 646 Privée : 414 1 060
BNY (Fortierville)	0	0	Public : 1	Public : 112 Privée : 0 112
Total	8/6	28	Public : 47 Privée : 4 51 personnes	Public : 11 012 Privée : 422 11 434 h

Les demandes d'accompagnement à domicile par le service public proviennent du CIUSSS. Certaines le sont de façon privée, directement à la Société. Cette année nous avons répondu à cinq demandes privées et dans ce cas, un tarif horaire est demandé pour couvrir nos dépenses.

La coordonnatrice qui assure le suivi des évaluations, de la gestion des horaires, des feuilles de temps, de la facturation et de la formation relèvent de la Société Alzheimer et les accompagnateurs /accompagnatrices sont subventionnés par le CIUSSS, selon une entente contractuelle.

LA MAISON MYOSOTIS

La Maison Myosotis peut maintenant recevoir 13 personnes en hébergement permanent puisque le lit de répit a été fermé le 18 juin 2018.

Au cours de l'exercice 2018-2019, 18 personnes différentes ont utilisé le service d'hébergement permanent. Sur ces 18 personnes, il y en a 11 qui sont demeurées toute la période. Une rotation s'est effectuée avec les sept autres personnes suite à des relocalisations. Nous avons compté sept départs et cinq arrivées. Au 31 mars 2019, deux chambres étaient disponibles.

Au niveau des employés, la Maison Myosotis compte 13 préposées, 2 cuisinières, 2 aide à déjeuner, 2 infirmières, l'équivalent d'un poste d'entretien ménager avec 2 employées, 1 animatrice (3 jours/semaine). La Maison peut aussi compter sur une partie du temps de cinq personnes de l'administration dont une nouvelle depuis la fin novembre 2018 soit l'agente de développement et de communication.

Toute une équipe à se relayer pour prendre grand soin de tous les résidents.

Le volet animation

À la Maison Myosotis, le volet animation tient une place importante pour la qualité de vie des résidents et l'équipe d'animation s'efforce de développer et de motiver la participation de chacun. Notre animatrice voit à assurer une programmation des plus variées, une programmation qui vise la stimulation cognitive, psychomotrice et sensorielle tout en créant un lien social.

Elle présente donc un programme d'activités, trois jours par semaine, en avant-midi et en après-midi. Les activités sont développées en fonction des différents besoins et capacité des résidents. En voici quelques exemples :

La stimulation cognitive : ateliers mémoire et de français, « Reconnaissez-vous ? »

La stimulation psychomotrice : gymnastique douce, prévention des chutes, dards

La stimulation sensorielle : relaxation, ateliers dégustation, musicothérapie

Le lien social : moments de convivialité, discussion et activités spéciales, jardinage.

L'animatrice doit faire preuve d'une capacité d'adaptation très forte car elle doit être en mesure de changer vite sa programmation, au gré de l'humeur des résidents car certaines circonstances se prêtent mieux à une animation individuelle. Dernièrement, suite à l'arrivée de nouveaux résidents, la dynamique du groupe a beaucoup changé et la présentation d'activités de groupe est beaucoup plus facile.

Au cours de l'année des activités spéciales se sont ajoutées à la programmation régulière soient six séances de zoothérapie, une représentation spéciale de la chorale des enfants du CPE à Noël et une collaboration à un projet de photo-souvenir avec notre infirmière qui est photographe.

Afin d'assurer une animation 5 jours par semaine, l'animatrice a fait appel à un groupe de 14 bénévoles. Ces personnes sont venues partager leur talent, principalement en musique et en chant, durant plus de 231,5 h au cours de l'année. Nous avons souligné leur dévouement lors de la soirée de Noël de plus, dans le cadre de la Semaine du bénévolat au mois d'avril 2019, nous avons fait tirer au hasard parmi le groupe, 4 bons d'achat de 50 \$ chez Buropro Citation.

Afin d'aider à l'animation, du matériel d'exercice spécialisé pour les personnes atteintes de la maladie Alzheimer a été acheté grâce à une bourse reçu de la Fédération québécoise du loisir en institution. Ces derniers sont partagés avec les utilisateurs du Centre de jour.

La participation des résidents est sollicitée pour certaines tâches manuelles comme la fabrication de bloc-notes, ou d'enveloppes pour envoi postal. Cette participation entraîne un climat d'entraide très bénéfique pour le sentiment d'implication.

Nous sommes assurés que peu de lieu accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer peuvent se vanter d'avoir une animation aussi soutenue et intéressante pour les résidents et nous en sommes très fiers.

Le Centre de jour de la Société

Le Centre de jour de la Société est situé au sous-sol de la Maison Myosotis. Une animatrice et une auxiliaire familiale (payée par le CIUSSS) ou une employée de la Société reçoivent du lundi au jeudi, de quatre à six personnes par jour. Ces dernières sont référées par le CIUSSS, en fonction des demandes qu'ils reçoivent.

Durant la journée, des activités sont présentées passant de la discussion sur divers sujets au bingo, des jeux de cartes aux exercices physiques, des activités de motricité fine et globale.

La musique est très présente tout au long de la journée. Même qu'après le dîner, une séance régulière de chants, accompagnée au piano par l'animatrice, nous démontre le talent particulier des participants et participantes.

Il faut les entendre éclater de rire, lors des activités pour comprendre à quel point ils et elles sont heureux de participer. Tout comme notre animatrice de la Maison, l'animatrice responsable du centre de jour se fait un devoir d'adapter les activités à leur condition. Les stimuler et briser l'isolement de tous a pour effet de maintenir un bon niveau tant qu'à leur état de santé. Voilà des objectifs que l'on considère comme vraiment atteints quotidiennement, à notre Centre de jour.

Le Centre de jour est ouvert pendant 48 semaines, de 9 h 30 à 14 h 30 soit 5 h par jour, pour un total de 960 h par année. Les participants et participantes peuvent être transportés par autobus ou par un proche aidant. Les frais de transport (5 \$) et de repas (5 \$) sont couverts par eux.

Une journée type au Centre de jour se déroule comme suit :

Accueil (9 h 30) moment de discussion avec biscuits, café, thé ou jus
 Activités (10 h), dîner (vers 11 h 30) vaisselle, repos et chant (12 h 30)
 Exercices (13 h), activités (13 h 30), départ (14 h 30)

Les participants et participantes ont des intérêts et des expériences très variés mais également des niveaux d'atteintes cognitives différents. Cela demande une adaptation constante du personnel face au déroulement de chaque journée. Leur objectif est de maintenir l'intérêt de chaque personne, de les rendre confiantes et heureuses.

En 2018-2019, nous avons desservi un total de 40 personnes en rotation soit, 23 femmes et 17 hommes.

Progression des activités

Le présent tableau vous soumet la progression du nombre de personnes desservies par nos services :

Volets	Activités	Nombre de personnes		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
Information et formation	Conférences / Kiosques	1 127	1 178	572
	Formations	35	220	39
	Références	15	7	96
Soutien psycho social	Cafés-rencontres et Groupes de soutien	476	652	556
	Rencontres individuelles et familiales	454	481	454
	Écoute téléphonique et courriels	379	282	356
	Centre de jour	113	37	40
	Accompagnement à domicile	58	58	51

En résumé, en 2018-2019 par nos services nous avons rejoints et apporté du soutien à 707 personnes en information/ formation, 1 366 proches aidants, 91 personnes atteintes de la maladie, pour un total de 2 164 personnes. Si nous ajoutons à ce nombre les 233 participants à la Marche pour l'Alzheimer, nous obtenons un total de **2 397** personnes rejointes par nos services. Il est à noter qu'il est difficile de départager le public, des proches aidants dans le volet information et celui de la Marche.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Mai 2018 : La Marche pour l'Alzheimer tenue le 27 mai 2018, au Village québécois d'antan a cumulé des revenus de 11 669 \$ et des dépenses de 4 779 \$ pour un surplus de 6 890 \$.

Les collecteurs de fonds ont maintenant accès à un formulaire d'entente dans la section Impliquez-vous du site Web pour l'organisation d'une activité au profit de la Société Alzheimer Centre-du Québec.

Septembre 2018 : monsieur Jacques Charpentier a remis la somme de 3 740 \$ à la Société Alzheimer Centre-du-Québec suite à un spectacle bénéfice.

Novembre 2018 : L'équipe des Voltigeurs de Drummondville s'associe à la cause de la Société Alzheimer Centre-du-Québec. Le casque spécial de gardien de but Olivier Rodrigue est mis aux enchères. Grâce à cet événement, la Société a amassé 1 156 \$.

Février 2019 : Une centaine de personnes ont répondu à l'appel de Mylène Daneau organisatrice d'un Zumbathon au profit de la Société. Un montant de 1 760 \$ a été amassé.

COMMUNICATIONS

En novembre 2018, un poste à temps plein d'agente de développement et communication a été pourvu. Les fonctions permettent de faire connaître l'existence de la Société, des services offerts et de la Maison Myosotis par divers moyens de communications.

IMPRIMÉS

Mis à jour du dépliant d'information sur les services de la Société, le signet, le feuillet et enveloppe de dons. Une publicité est parue sur 50 000 napperons distribués dans les restaurants de la région de Victoriaville. Réalisation d'une épinglette corporative pour tous les membres ou employés en contact avec le public.

INTERNET

Réseaux sociaux

Le nombre d'abonnés à la page Facebook de la Société est en constante augmentation. Ainsi, nous sommes passés de 767 abonnés (1^{er} avril 2018) à 892 abonnés au 31 mars 2019. Les comptes LinkedIn et Instagram sont à développer pour 2019-2020.

Site Web Société Alzheimer Centre-du-Québec

Suite à la proposition de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, un nouveau site Web a été réalisé sous l'adresse alzheimercq.ca. Suite à des difficultés rencontrées, en décembre 2018, nous prenons la décision de revenir au sein du site d'Alzheimer Canada sous l'adresse alzheimer.ca/fr/centreduquebec.

Formulaires de don en ligne

Mai 2018. Des formulaires de dons sécurisés intégrés au site Web ont permis de récolter la somme de 4 406,53 \$.

Google (recherche)

Décembre 2018. Depuis la mise à jour de la fiche environ 1 800 pers./mois trouvent la Société à partir d'une recherche Google.

Société
Alzheimer

CENTRE - DU - QUÉBEC

ANNEXE
ÉTATS FINANCIERS
2018 - 2019

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Annexes	16 - 20

Rapport de l'auditeur indépendant



Aux administrateurs de
SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, des montants de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2019, au 31 mars 2018 et au 1er avril 2017 et de l'actif net au 31 mars 2019, au 31 mars 2018 et au 1er avril 2017. Nous avons exprimé, par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à la direction notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

FBL S.E.N.C.R.L.

Drummondville, le 11 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103309

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

RÉSULTATS

exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
Produits		
Aide gouvernementale (annexe A)	542 939 \$	479 638 \$
Hébergement	341 320	303 705
Maintien à domicile (annexe B)	209 083	228 906
Activités de financement (annexe C)	18 699	31 934
Dons et autres (annexe D)	39 162	39 813
Contribution à l'entretien et réparations majeures - Caisse Desjardins de Drummondville	<u>7 000</u>	<u>-</u>
	<u>1 158 203</u>	<u>1 083 996</u>
Charges		
Salaires et charges sociales non ventilés (annexe E)	721 571	743 348
Programme - Appui aux proches aidants (annexe F)	61 204	55 625
Charges d'hébergement (annexe G)	139 558	120 035
Accompagnement à domicile (annexe H)	58 184	63 121
Centres de jour et lit de répit (annexe I)	23 314	28 962
Activités de financement (annexe J)	39 992	40 131
Charges administratives (annexe K)	17 394	12 685
Amortissement - Immobilisations corporelles	20 562	22 115
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 916)</u>	<u>(2 039)</u>
	<u>1 079 863</u>	<u>1 083 983</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>78 340 \$</u>	<u>13 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

exercice terminé le 31 mars

	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2019	2018
Solde au début	112 571 \$	143 508 \$	256 079 \$	256 066 \$
Excédent des produits sur les charges	(18 646)	96 986	78 340	13
Investissement en immobilisations	3 005	(3 005)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	17 313	(17 313)	-	-
Remboursement des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	<u>1 106</u>	<u>(1 106)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>115 349 \$</u></u>	<u><u>219 070 \$</u></u>	<u><u>334 419 \$</u></u>	<u><u>256 079 \$</u></u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

BILAN

31 mars

	2019	2018
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	271 647 \$	198 627 \$
Débiteurs (note 3)	27 554	23 568
Frais payés d'avance	3 374	2 941
	302 575	225 136
Immobilisations corporelles (note 4)	414 643	432 200
	717 218 \$	657 336 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

BILAN

31 mars

	2019	2018
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	83 505 \$	81 628 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	8 827	7 209
Dettes à long terme dont le solde sera sujet à renégociation au cours du prochain exercice (note 7)	246 546	265 477
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 8)	<u>1 175</u>	<u>1 106</u>
	340 053	355 420
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 8)	930	2 105
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>41 816</u>	<u>43 732</u>
	<u>382 799</u>	<u>401 257</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	115 349	112 571
Non affecté	<u>219 070</u>	<u>143 508</u>
	<u>334 419</u>	<u>256 079</u>
	<u>717 218 \$</u>	<u>657 336 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	78 340 \$	13 \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	20 562	22 115
Amortissement - Apports reportés	<u>(1 916)</u>	<u>(2 039)</u>
	96 986	20 089
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(3 986)	17 507
Frais payés d'avance	(433)	3 403
Aide gouvernementale	-	8 200
Créditeurs	<u>1 877</u>	<u>898</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>94 444</u>	<u>50 097</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(3 005)</u>	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 005)</u>	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(17 313)	(16 974)
Remboursement des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	<u>(1 106)</u>	<u>(1 041)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(18 419)</u>	<u>(18 015)</u>
Augmentation de la trésorerie	73 020	32 082
Encaisse au début	<u>198 627</u>	<u>166 545</u>
Encaisse à la fin	<u>271 647 \$</u>	<u>198 627 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2019

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, régi selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré qui peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission, pour toute la région du Centre-du-Québec, d'informer et d'aider les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ainsi que les membres de leur famille.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme établit ses états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes constituent l'un des référentiels d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

Pour préparer ses états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations de la direction portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des actifs à long terme.

Comptabilisation des apports

Les apports, incluant l'aide gouvernementale, les contributions et les dons, sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2019

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des autres produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits d'hébergement sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de l'entente d'hébergement.

Les produits tirés du maintien à domicile sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits générés par les activités de financement sont comptabilisés au moment où ces activités ont lieu et que les montants sont encaissés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer, des dus à des résidents et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2019

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Aménagement de terrain	10 %
Résidence	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Système téléphonique	20 %

Les immobilisations corporelles sont réduites à leur valeur résiduelle si elles n'ont plus aucun potentiel de service à long terme.

Ventilation des charges

L'organisme ventile certaines de ses charges par programme, soit dans le programme de l'Appui pour les proches aidants, l'hébergement, l'accompagnement à domicile, les centres de jour et lit de répit et les activités de financement.

Les salaires - Administration, en incluant les charges sociales, ainsi que les charges administratives sont ventilés selon la clé de répartition suivante : au prorata des heures travaillées pour chaque programme et activité.

NOTE 3. DÉBITEURS

	2019	2018
Comptes clients	20 069 \$	16 540 \$
Taxes à la consommation	7 485	7 028
	<u>27 554 \$</u>	<u>23 568 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2019

NOTE 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2019	2018
Terrain	31 174 \$	- \$	31 174 \$	31 174 \$
Aménagement de terrain	38 825	17 046	21 779	24 199
Résidence	507 314	160 664	346 650	361 094
Mobilier et équipement	56 738	45 713	11 025	10 401
Mobilier de bureau	12 268	10 929	1 339	1 674
Système téléphonique	12 630	11 709	921	1 151
	<u>658 949</u>	<u>246 061</u>	412 888	429 693
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Mobilier et équipement	<u>6 019</u>	<u>4 264</u>	1 755	2 507
	<u>664 968 \$</u>	<u>250 325 \$</u>	414 643 \$	432 200 \$

NOTE 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 30 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5 % et est renouvelable annuellement.

NOTE 6. CRÉDITEURS

	2019	2018
Comptes fournisseurs	13 010 \$	13 490 \$
Salaires et vacances	51 037	48 240
Retenues à la source et charges sociales	17 554	17 225
Dus à des résidents, sans intérêt	<u>1 904</u>	<u>2 673</u>
	<u>83 505 \$</u>	<u>81 628 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2019

NOTE 7. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Emprunt, 5,99 % (5,19 % en 2018), garanti par l'ensemble des actifs et par le cautionnement d'INVESTISSEMENT QUÉBEC (au taux de 0,3 % (0,3 % en 2018)), remboursable jusqu'en octobre 2019 par versements mensuels de 2 720 \$ intérêts compris, le solde étant sujet à renégociation pour un terme échéant en 2029 *	255 373 \$	272 686 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>8 827</u>	<u>7 209</u>
	246 546	265 477
Dettes à long terme dont le solde sera sujet à renégociation au cours du prochain exercice	<u>246 546</u>	<u>265 477</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

* Suite à l'obtention du cautionnement d'INVESTISSEMENT QUÉBEC, l'organisme doit respecter un ratio de fonds de roulement et un ratio de dette totale sur l'équité nette. Une de ces exigences n'est pas respectée au 31 mars 2019 et l'emprunt est déjà présenté dans le passif à court terme. Cette exigence aurait été respectée si on ne prenait pas en considération l'emprunt sujet à renégociation et qui est présenté dans le passif à court terme.

NOTE 8. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2019	2018
Contrat de location de mobilier et équipement, remboursable par versements trimestriels de 319 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 6,07 %, échéant en décembre 2020	2 105 \$	3 211 \$
Obligations échéant au cours du prochain exercice	<u>1 175</u>	<u>1 106</u>
	<u>930 \$</u>	<u>2 105 \$</u>

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des prochains exercices sont de :

2020		1 277 \$
2021		<u>958</u>
		2 235
Intérêts inclus dans les paiements minimums futurs exigibles		<u>130</u>
		<u><u>2 105 \$</u></u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2019

NOTE 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés qui ont servi à la relocalisation de la résidence de l'organisme.

	2019	2018
Solde au début	43 732 \$	45 771 \$
Amortissement de l'exercice	<u>1 916</u>	<u>2 039</u>
Solde à la fin	<u><u>41 816 \$</u></u>	<u><u>43 732 \$</u></u>

NOTE 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène l'organisme à subir une perte financière. Ce risque découle principalement des comptes clients. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité par rapport à l'ensemble de ses passifs financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'organisme fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à un risque de juste valeur en ce qui concerne ses instruments financiers comportant un taux d'intérêt fixe, puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêts du marché. De plus, l'organisme est exposé à un risque de flux de trésorerie en ce qui concerne ses instruments financiers comportant un taux d'intérêt variable. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2019

NOTE 11. ENGAGEMENT

La société est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance en juin 2020. Les loyers minimums futurs comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

	Total
2020	3 408 \$
2021	855
	4 263 \$

NOTE 12. VENTILATION DES CHARGES COMMUNES

	Salaires - Administration		Charges administratives	
	2019	2018	2019	2018
Ventilation des charges				
Programme - Appui aux proches				
aidants	-	-	15,00 %	15,00 %
Hébergement	22,50 %	20,00 %	22,50 %	20,00 %
Accompagnement à domicile	22,50 %	20,00 %	22,50 %	20,00 %
Centres de jour et lit de répit	10,00 %	15,00 %	10,00 %	15,00 %
Activités de financement	15,00 %	15,00 %	15,00 %	15,00 %
Non ventilées	30,00 %	30,00 %	15,00 %	15,00 %

Les montants de charges pour les charges communes salaires - administration, en incluant la part des charges sociales afférentes, et charges administratives ont été ventilés comme suit :

	Salaires - Administration		Charges administratives	
	2019	2018	2019	2018
Programme - Appui aux proches				
aidants	-	-	4 271 \$	3 625 \$
Hébergement	39 185	33 866	11 819	10 873
Accompagnement à domicile	39 185	38 099	11 819	12 233
Centres de jour et lit de répit	17 416	21 166	5 253	6 796
Activités de financement	26 124	25 400	7 880	8 155
Non ventilées	52 247	50 799	17 394	12 685
	174 157 \$	169 330 \$	58 436 \$	54 367 \$

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2019

2018

ANNEXE A - AIDE GOUVERNEMENTALE

CIUSSS MCQ	420 588 \$	360 481 \$
CIUSSS MCQ - Soutien aux aidants	61 147	60 183
Carrefour de soutien aux aidants - L'Appui (annexe F)	61 204	58 974
	<u>542 939 \$</u>	<u>479 638 \$</u>

ANNEXE B - MAINTIEN À DOMICILE

Accompagnement à domicile - CIUSSS MCQ	156 499 \$	152 499 \$
Accompagnement à domicile privé	8 869	8 130
Centres de jour	38 300	45 888
Lit de répit - CIUSSS MCQ	4 500	18 000
Cotisations privées	915	3 450
Subvention à la formation	-	939
	<u>209 083 \$</u>	<u>228 906 \$</u>

ANNEXE C - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Marches pour l'Alzheimer	11 569 \$	14 350 \$
Gardiens de la mémoire	4 200	9 150
Formation et sensibilisation	2 930	7 934
Loterie	-	500
	<u>18 699 \$</u>	<u>31 934 \$</u>

ANNEXE D - DONS ET AUTRES

Dons généraux	22 177 \$	24 817 \$
Dons in memoriam	12 632	10 620
Partenaires Santé	3 117	3 215
Intérêts	1 236	1 161
	<u>39 162 \$</u>	<u>39 813 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2019

2018

ANNEXE E - SALAIRES ET CHARGES SOCIALES NON VENTILÉS

Salaires - Hébergement et animation de la Maison Myosotis	415 654 \$	408 203 \$
Salaires - Accompagnement à domicile	144 794	150 439
Salaires - Conseils et formations aux proches aidants	55 718	65 908
Salaires - Animation des Centres de jour	22 379	21 800
Salaires - Administration	155 517	150 284
Charges sociales	<u>94 896</u>	<u>100 856</u>
	<u>888 958</u>	<u>897 490</u>
Reclassement des salaires et charges sociales - Programme l'Appui aux proches aidants	(45 477)	(35 611)
Ventilation des salaires - Administration aux programmes	<u>(121 910)</u>	<u>(118 531)</u>
	<u>(167 387)</u>	<u>(154 142)</u>
	<u>721 571 \$</u>	<u>743 348 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

ANNEXE F - PROGRAMME - APPUI AUX PROCHES AIDANTS

	Arthabaska- Érable	Soutien psychologique	2019	2018
Produits				
Subvention accordée	39 291 \$	32 202 \$	71 493 \$	51 960 \$
Subvention encaissée	31 752 \$	25 762 \$	57 514 \$	51 960 \$
Provision pour montant à recevoir (à payer)	(1 974)	5 664	3 690	-
Renversement d'une provision antérieure	-	-	-	7 014
	<u>29 778 \$</u>	<u>31 426 \$</u>	<u>61 204 \$</u>	<u>58 974 \$</u>
Charges				
Salaires et charges sociales	20 361 \$	25 116 \$	45 477 \$	35 611 \$
Honoraires	600	260	860	2 036
Équipement et matériel	930	522	1 452	1 684
Formation	-	45	45	1 000
Déplacements et hébergement	737	737	1 474	2 112
Locaux, conciergerie ou surveillance	2 760	523	3 283	4 905
Publicité	1 500	1 500	3 000	3 136
Autres	812	530	1 342	1 516
Administration	2 078	2 193	4 271	3 625
	<u>29 778 \$</u>	<u>31 426 \$</u>	<u>61 204 \$</u>	<u>55 625 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2019

2018

ANNEXE G - CHARGES D'HÉBERGEMENT

Achats de nourriture	23 522 \$	29 211 \$
Entretien et réparations	40 929	20 803
Énergie	6 991	6 727
Fournitures de pharmacie et autres	2 956	3 482
Formation	290	1 705
Publicité	1 878	1 640
Télécommunications	1 361	1 215
Intérêts et frais sur la dette à long terme	10 627	10 513
Ventilation des salaires - Administration	39 185	33 866
Ventilation des charges administratives	11 819	10 873
	<u>139 558 \$</u>	<u>120 035 \$</u>

ANNEXE H - ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Déplacements	6 862 \$	7 358 \$
Formation	-	5 187
Publicité	318	244
Ventilation des salaires - Administration	39 185	38 099
Ventilation des charges administratives	11 819	12 233
	<u>58 184 \$</u>	<u>63 121 \$</u>

ANNEXE I - CENTRES DE JOUR ET LIT DE RÉPIT

Centres de jour	645 \$	1 000 \$
Ventilation des salaires - Administration	17 416	21 166
Ventilation des charges administratives	5 253	6 796
	<u>23 314 \$</u>	<u>28 962 \$</u>

ANNEXE J - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Marches pour l'Alzheimer	4 779 \$	4 590 \$
Formation et sensibilisation	120	1 044
Gardiens de la mémoire	1 089	942
Ventilation des salaires - Administration	26 124	25 400
Ventilation des charges administratives	7 880	8 155
	<u>39 992 \$</u>	<u>40 131 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2019

2018

ANNEXE K - CHARGES ADMINISTRATIVES

Fournitures de bureau	9 309 \$	11 353 \$
Honoraires professionnels	6 610	8 760
Déplacements et représentation	7 997	8 319
Assurances	7 464	6 903
Cotisation - Fédération québécoise des sociétés Alzheimer	6 757	5 097
Télécommunications	3 064	3 451
Énergie	3 004	2 866
Cours et abonnements	1 039	914
Entretien et réparations	765	745
Publicité	1 089	637
Intérêts et frais sur la dette à long terme	4 555	4 506
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	878	816
Excédent non subventionné par L'Appui	<u>5 905</u>	<u>-</u>
	58 436	54 367
Ventilation des charges administratives aux programmes	<u>(41 042)</u>	<u>(41 682)</u>
	<u>17 394 \$</u>	<u>12 685 \$</u>

Société
Alzheimer

CENTRE - D U - Q U É B E C

DRUMMONDVILLE

819 474-3666

VICTORIAVILLE

819 604-7711

SANS FRAIS

1 866 364-3666

INFORMATION | ÉCOUTE | SOUTIEN FAMILIAL
FORMATION | HÉBERGEMENT

 alzheimer.ca/fr/centreduquebec

 [societealzheimercentrequebec](https://www.facebook.com/societealzheimercentrequebec)